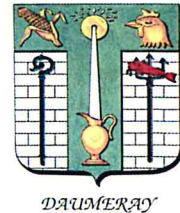


COMMUNE DE MORANNES SUR SARTHE - DAUMERAY



Le 20 mars 2017 à 18h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Gilbert KAHN, Maire.

Convocation du 13 mars 2017 – Nombre de membres 47 – Présents 30

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRE SUR SARTHE et adjointe,

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,

CLÉMOT Dany, JAHIER Eliane, HERVÉ Jean-Pierre, ATANI Béatrice, DUSACRE Luc, MOGUET Françoise, CHERRÉ Christelle, ANIS Didier et BÉRON Michel, adjoints,

ANIS Odile, BACHELOT Elisabeth, CLERGEAUD Jean-François, COQUEREAU Thierry, CURNIL Véronique, DE RICHEMONT Xavier, DEFOIS Christine, DIARD Françoise, DRION Emmanuel, ETOURNEAU Patrice, GOUJON Anne, LETHIELLEUX Joëlle, MACÉ Christian, MANDALE Christopher, MARTIN Denis, RENON Sandrine, SUREAU Anita et ZIMMERMANN Valérie, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration à : BROSSIER Sandrine (pouvoir à DEFOIS Christine), DE MIEULLE Roger (pouvoir à KAHN Gilbert), FREULON Véronique (pouvoir à CHERRÉ Christelle), GIRARD Jean-François (pouvoir à DRION Emmanuel), MAISON Jenny (pouvoir à COQUEREAU Thierry), STAHL Carole (pouvoir à CURNIL Véronique).

Absents excusés : GILBERT André, LEDERNET Christian.

Absents : CHAILLOUX Nicolas, DE MIEULLE Jeanne-Marie, DUVAL Noël, GUIARD Jérôme, JUBEAU Jean-Louis, PORTIÉ Jérôme, REDOIS Laurent, ROUSSEAU Marcel et TURQUAIS Jean-Maximilien.

Madame RENON Sandrine a été désignée comme secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU DU 20 MARS 2017

1) Approbation du procès-verbal du 27 février 2017

Approbation à l'unanimité.

2) Subventions aux associations 2017

Après étude de chaque demande de subvention, le conseil municipal décide d'inscrire la somme de **33 665,00 €** à l'article 6574 du budget prévisionnel 2017. Les associations seront informées du montant qui leur aura été attribué et de la date de versement de leur subvention.

3) Modification de l'adressage

Suite à la création de la commune nouvelle, il est indiqué que l'adressage de certains lieux-dits, hameaux et rues va devoir être modifié du fait de noms similaires constatés sur les communes historiques. Suite à l'étude des propositions présentées en séance, il est décidé :

- d'informer les administrés concernés par le changement d'adressage,
- de travailler sur la numérotation des hameaux de Juigné, de la Rotière et du Moulin à Vent,
- de donner des noms à des bâtiments communaux qui n'en ont pas.

Ainsi, pour la salle des fêtes de Daumeray, il est proposé de donner celui de « Jules DAVY ». Après vote, ce nom est attribué à l'unanimité des voix moins une abstention.

Ce dossier de modification de l'adressage sera revu ultérieurement pour une validation définitive des propositions faites ce jour et de celles à venir.

4) Participation pour voies et réseaux (PVR)

Une demande de PVR (Participation pour Voirie et Réseaux) est à prévoir sur la commune de Daumeray pour financer la viabilisation de deux terrains, rue Jean de Blois. Etant dans l'attente des devis relatifs à l'adduction en eau potable, aux travaux de voirie et d'adduction du réseau assainissement, ce dossier sera représenté aux élus lors d'une prochaine séance.

5) Adhésion à la consultation relative au contrat d'assurance groupe pour les risques statutaires

Dans le cadre de la négociation d'un contrat d'assurance groupe lié aux risques statutaires des agents communaux, il est décidé de rattacher la collectivité à la consultation lancée par le Centre de Gestion pour la couverture de ces risques à compter du 1^{er} janvier 2018.

Monsieur le Maire est chargé de signer la demande de consultation, qui ne lie pas la commune quant à son adhésion au contrat groupe.

6) Avis sur l'installation classée pour la protection de l'environnement – SARL AVM de Saint Denis d'Anjou

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité moins six abstentions, donne un avis favorable à ce projet d'exploitation d'un élevage de volailles comprenant 107 780 emplacements, aux lieux-dits « la Motte » et la « Bouquetière » à Saint-Denis-d'Anjou. Un épandage sera également prévu sur les communes de Bierné, Saint-Brice, Saint-Denis-d'Anjou, Chemiré-sur-Sarthe et Morannes. Cette demande présentée par la SARL AVM a fait l'objet d'une enquête publique du 30 janvier au 4 mars 2017, sur les communes historiques de Morannes et Chemiré-sur-Sarthe.

7) Désignation d'un élu par commune historique pour constituer un groupe de travail communautaire concernant les chemins de randonnées

Les élus suivants sont désignés pour constituer ce groupe de travail :

- Monsieur Emmanuel DRION pour Chemiré-sur-Sarthe
- Monsieur Xavier de RICHEMONT pour Daumeray
- Monsieur Didier ANIS pour Morannes

Fait à Morannes sur Sarthe – Daumeray
Affichage le 27 mars 2017
Le Maire,

Gilbert KAHN

